

PROCÉS VERBAL DU CCAS DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2025 à 18h

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux septembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, suite à la convocation adressée le 12 septembre 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président.

Le Président procède à l'appel des élus.

Etaient présents :

M Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Valérie PANIER, Mme Odile Scelles et Mme Alexandra LECLER.

Etait absent et représenté : M Jean Claude DUHAMEL donne pouvoir à Mme Pascale GASNIER MENANTEAU ;

Etait absente et excusée : Mme Isabelle CLOMENIL.

Secrétaire de séance : Mme Sandra LEMARCHAND.

ORDRE DU JOUR

- Repas des ainés,
 - Aide au permis,
 - Questions diverses
-

Approbation du compte rendu du 24 mars 2025.

- Repas des ainés ;

Lors d'un précédent CCAS, nous avions évoqué de solliciter les futurs acquéreurs de l'épicerie de Cahagnes pour organiser le prochain repas des ainés.

Ils nous ont donc présenté un devis avec des choix de plats à arbitrer. Le montant de 34 € / personne est plus cher que l'année précédente mais nous convenons de prendre tout de même ce prestataire pour cette année.

Une somme de + 4000 € a été prévue au budget pour ce repas. A noter qu'un don de 100 € a été fait en faveur du CCAS lors de la célébration d'un baptême civil.

Le traiteur a précisé qu'il sera présent en cuisine pour le dressage des plats.

L'année dernière, 70 personnes étaient inscrites sans tenir compte des élus et de leurs conjoints.

Choix du menu :

Entrée : paupiette de saumon

Plat : magret de canard

Dessert : charlottine vanille fruit rouge.

Emmanuelle BEIGNON indique qu'il faudrait suggérer aux personnes d'apporter des boites pour ceux qui ne voudraient pas tout manger et emmener leurs restes.

Ne sont pas prévus dans le devis : sel, poivre, moutarde, sorbet, café (Pascale GASNIER MENANTEAU en fournira peut-être) et boissons.

Sandra LEMARCHAND va faire la commande auprès de la cave de Villers en s'appuyant sur les mêmes quantités que l'année dernière.

Karine FRANÇOIS va faire la liste et les courses pour les choses qui ne sont pas prévues par le traiteur. Elle regardera également pour passer une commande sur Amazon pour l'achat des nappes et des serviettes en papier qu'elle aura soumis au préalable aux membres du CCAS via le WhatsApp.

En ce qui concerne la décoration, nous allons reprendre ce que nous avions déjà des années précédentes. Il serait bien de remettre des plumeaux sur la scène comme l'année dernière.

Nous convenons de refaire des bouteilles de vin avec étiquettes à l'effigie du repas des aînés. Nous demanderons à Isabelle RAMBAUT pour préparer les menus en format papier et les étiquettes.

Il est convenu de se retrouver le samedi 18 octobre à 14h pour préparer la salle.

Emmanuelle BEIGNON propose d'aller chez SoFriandises pour acheter les 2 paniers garnis que nous offrirons aux doyens.

Pascale GASNIER MENANTEAU demande s'il est possible d'exposer des livres de l'ACHC qui pourraient être vendus à ceux qui seraient intéressés : aucune opposition.

Sandra LEMARCHAND propose de remettre un message via le WhatsApp du CCAS et de la mairie afin que chaque membre et élus puissent confirmer leur présence ou non et celle de leurs conjoints.

- Aide au permis de conduire :

A ce jour, il y a eu des dossiers de retirer mais il n'y en a pas eu de déposés à la mairie.

Les dossiers qui ont été validés et réglés sont ceux de Jules MATHELIER (12 h comité des fêtes), Timéo LEVAYER (12 h : APE et tri de livres), Tom TIREL (12 h : tri de livres et saisie à la mairie).

Dossiers à clore :

-Ophélia CINGAL : elle a fait 5 h au service technique et 7h à la kermesse de l'APE. Son travail n'a pas été satisfaisant, elle n'a pas semblé très investie dans les tâches à faire avec les agents techniques. Il est convenu de ne pas accepter d'autres sollicitations pour intervenir avec les agents.
-Chloé CARPENTIER : elle a fait 6 h pour Meuh'zik ; elle doit fournir son attestation des 6 dernières heures effectuées avec le Comité des fêtes.

Questions diverses :

- Unis-Cité : début des activités 2025-2026 ;

La convention avec UNIS-CITE a été renouvelée.

La rencontre des volontaires est prévue mardi 18 novembre 14 h à la mairie. D'autres dates pour effectuer des bilans intermédiaires sont programmées et seront communiquées ultérieurement.

- Aide au voyage scolaire.

Peu de personnes ont bénéficié de l'aide car il y a eu peu de demandes. La communication a été faite, libre à chacun de solliciter l'aide ou non.

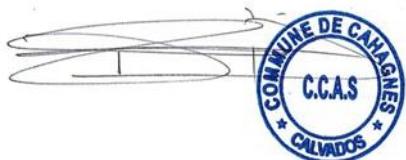
- Gym des aînés

Les activités ont repris.

Séance levée à 19h06.

Procès-verbal approuvé le 03 novembre 2025 et publié sur le site internet le 10 novembre 2025.

Le Président,
Guillaume DUJARDIN.



La secrétaire de séance,
Mme Sandra LEMARCHAND.

A handwritten signature in black ink.